



Composition de l'Assemblée Générale
Membre effectif
Candidature pour intégrer le Conseil d'Administration

Mesdames, messieurs, les adhérents à l'ASBL, membres effectifs du Centre Culturel et opérateurs culturels de la Ville d'Aubange,

Afin d'assurer les règles de bonne gouvernance de notre institution, nous vous proposons de devenir membre effectif ou de renouveler votre statut de membre effectif et ainsi obtenir ou maintenir votre participation décisionnaire au sein de notre Assemblée Générale, en tant que membre de la Chambre Privée.

Je soussigné.e * :

Représentant.e (ASBL, opérateurs, autres):

Souhaite (re)-devenir membre effectif au sein de l'Assemblée Générale (cf article 4b des statuts) :

oui non

Propose ma candidature pour intégrer le Conseil d'administration (cf article 10 des statuts):

oui non

Merci de nous transmettre votre candidature au plus tard le lundi 28 avril 2025.

Date et signature :

() Conformément à la réglementation, le représentant d'une association de droit privé ne peut exercer un mandat public (Cf Chapitre 1^{er}, Sections 1, paragraphe 16 du Décrets relatif aux Centre Culturels)*